

DIGRAIN FUMIGATEUR HYDRO-RÉACTIF

VOLANTS & RAMPANTS
SPÉCIAL INFESTATIONS

Présentation

DIGRAIN FUMIGATEUR HYDRO-RÉACTIF est un produit insecticide facile d'utilisation, pour le contrôle des insectes rampants et volants (blattes, fourmis, punaises de lit, puces, araignées des maisons, mites, mouches, moustiques, guêpes) dans les habitations résidentielles. Sa technologie innovante (pas de gaz propulseur, pas de feu, pas de mèche) pénètre dans toutes les fissures et crevasses.

DIGRAIN FUMIGATEUR HYDRO-RÉACTIF est un traitement curatif en cas d'infestation, pour un usage intérieur.

Substance active : Cyphénothrine (CAS N°39515-40-7) 72 g/kg
Code de formulation : FU (fumigène hydro-réactif)

Mode et doses d'emploi

Contre les insectes rampants :

1 fumigateur de 10 g pour 25 m² ou 65 m³.

Contre les insectes volants :

1 fumigateur de 10 g pour 50 m² ou 130 m³.

Retirer tous les animaux (y compris les poissons), les plantes et les denrées alimentaires de la zone à traiter. Retirer ou recouvrir les appareils électroniques et les métaux soumis à l'oxydation (cuivre, argent, laiton, etc.). Fermer les portes et fenêtres ouvrant sur l'extérieur. Ouvrir les portes, placards et tiroirs à l'intérieur des locaux. Obstruer si possible les bouches d'aération pour une meilleure efficacité du produit.

Placer le gobelet en plastique au milieu de la zone, verser de l'eau jusqu'au niveau indiqué, déchirer l'enveloppe aluminium contenant la capsule puis placer la boîte avec la face rouge vers le haut. Le brouillard est libéré après 30 secondes minimum.

Pour une grande surface, utiliser le nombre approprié de fumigateurs et activer d'abord ceux qui sont le plus loin de la sortie. Personne ne doit rester dans la pièce pendant la fumigation. Laisser le fumigateur fonctionner dans les locaux fermés durant un minimum de 2 heures. Pour de meilleurs résultats, laisser agir pendant 4 heures.

Revenir ensuite dans les locaux et ouvrir largement les portes et les fenêtres pour ainsi permettre à l'air d'être renouvelé. Quitter les locaux (ne pas laisser de personne ou d'animal) et laisser aérer pendant au moins 10 à 15 min. Les locaux peuvent ensuite être à nouveau utilisés.

Effet d'abattement immédiat. Sans effet résiduel.
6 applications par an maximum.



Référence et conditionnement

Réf. I8045 : Fumigateur de 10 g - Carton de 30 unités

Précautions d'utilisation

TP18 - Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr. Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche.

Ne pas réutiliser l'emballage vide. Ne pas contaminer les plans d'eau et les cours d'eau avec le produit ou son contenant. Ne pas mettre en contact avec les denrées alimentaires, les ustensiles de cuisines et les surfaces alimentaires. Se nettoyer les mains et la peau exposée après l'utilisation.

Éloignez les chats des surfaces traitées. Ce produit biocide contient une substance pyréthriinoïde qui peut provoquer des effets indésirables graves chez les chats. Si les animaux sont exposés, consulter un vétérinaire.

Stockage et élimination

Ne pas rejeter le produit dans les égouts et les cours d'eau. Éliminer le produit non utilisé et son emballage souillé conformément à la réglementation en vigueur (Grand public : en déchetterie – Professionnels : via une filière de collecte des produits dangereux). Stocker uniquement dans des endroits inaccessibles aux enfants et animaux. Toujours conserver le produit dans son emballage d'origine fermé. Conserver entre 5 °C et 35 °C. Craint le gel.

DANGER
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. **H318** Provoque de graves lésions des yeux. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **H315** Provoque une irritation cutanée. **H335** Peut irriter les voies respiratoires.

